Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 12 (2010)
Heft: 2

Artikel: Un grand potentiel de recherche
Autor: Lehmann, Anton / Killias, Martin / Moser, Karin
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-995328

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un grand potentiel de recherche

L'étude sur la délinquance juvénile réalisée dans le canton de Saint-Gall a suscité de vives réactions dans le monde du sport. Le directeur de l'étude, Martin Killias, professeur à l'Institut de criminologie de l'Université de Zurich, a accepté de répondre aux questions de nos deux experts, Anton Lehmann et Karin Moser.

Rédaction: Francesco Di Potenza; photo (scène fictives): Daniel Käsermann

Anton Lehmann: Nous avons suivi avec grand intérêt votre étude dans la presse et aimerions vous demander si, de votre point de vue, les résultats ont été correctement restitués. Que pensez-vous de cette forte focalisation sur le sport?
Martin Killias: Dans l'ensemble, l'étude a été correctement présentée. Cette focalisation m'a toutefois un peu surpris. Je croyais que d'autres résultats retiendraient plus l'attention. Par exemple la surreprésentation d'adolescents issus de l'immigration. Il est vrai que les résultats liés au sport étaient nouveaux. Or la nouveauté est toujours médiatique.

Karin Moser: Les données ont été recueillies par voie électronique auprès d'élèves âgés de 15 ans. Les adolescents ont été questionnés sur les comportements déviants. Nous nous sommes demandé quel poids pouvaient avoir des réponses fondées sur une autoévaluation?
La méthode a été testée à maintes reprises et, d'après ce que nous avons pu constater, elle fonctionne. Une enquête électronique convient mieux à la jeune génération qu'un questionnaire. Elle rappelle moins une situation d'examen. Cette méthode est bonne et permet de réaliser des enquêtes à grande échelle à moindre coût. Nous avons touché plus de 5000 élèves. Avec un questionnaire sur papier, la seule lecture des données aurait déjà coûté CHF 100 000.– minimum.

Anton Lehmann: On peut tout de même douter de la capacité d'un jeune de 15 ans à s'autoévaluer de manière nuancée et réfléchie. Bruno Schneiter, expert en musculation (voir p. 27), dit qu'à cet âge, on n'a en général pas accès aux centres de fitness... Autre critique: le fait qu'on établisse une causalité sur la base des corrélations constatées. Les données disponibles ne le permettent pas...
C'est vrai. Nous l'avons d'ailleurs expressément signalé et consigné dans la version écrite. Pour pouvoir aborder correctement des questions de causalité, il faudrait réaliser une expérience. Par exemple, répartir 100 élèves en deux groupes, envoyer la moitié faire de la musculation et le reste pratiquer un autre sport, puis au bout de deux ans observer l'évolution. Mais pour des raisons évidentes, cela n'est guère réalisable. Il y a des choses que l'on ne pourra jamais vraiment prouver scientifiquement, mais qui sont pourtant réelles.

Karin Moser: Reste que l'étude parle de disciplines sportives «favorisant» ou «inhibant» la violence...
Ce choix terminologique n'est pas très heureux. Comme indiqué, la causalité n'est pas prouvée. Mais il y a quand même, indirectement, des éléments intéressants. Notamment les différentes corrélations, ou encore l'aspect temporel: un enfant commence généralement vers huit ou neuf ans à pratiquer un sport, en teste trois ou quatre et remarque qu'il est bon dans une discipline particulière et continue sur cette voie-là.

Normalement, l'activité sportive précède donc largement tout acte de violence sérieux. Nous parlons ici des 15-16 ans! Chronologiquement, il n'est pas plausible que ces jeunes aient été violents avant de choisir un sport particulier. De plus, on peut comprendre pourquoi certaines disciplines ont un effet particulier sur les personnes.

Anton Lehmann: L'analyse transversale n'est qu'un instantané. Elle ne permet pas de décrire un processus dynamique. Avez-vous envisagé une étude longitudinale ou le recours à d'autres instruments, entretiens ou exemples de cas?
L'enquête a été mise sur pied parce que le canton de Saint-Gall souhaitait cet instantané. Elle n'entendait pas analyser les effets du sport. Les différentes tendances en fonction des disciplines nous ont aussi surpris, on ne le savait pas jusqu'à présent. Maintenant qu'il est évident que tout dépend moins du «sport en soi» que de la discipline pratiquée, on va pouvoir réaliser des analyses plus nuancées.

Anton Lehmann: Parlons des résultats. Ce qui nous intéresse, c'est la question de la motivation. Qui choisit quelle activité sportive «favorisant» ou «inhibant» la violence, et pour quelles raisons? Nous constatons qu'il y a la plupart du temps des liens avec le contexte d'immigration, le sexe ou les rapports familiaux...
Le plus intéressant, c'est que l'effet des disciplines sportives sur les jeunes, garçons ou filles, suisses ou étrangers, est à peu près similaire. La question est donc de savoir pourquoi des sports individuels tels que l'équitation, la natation, les sports de neige ou la marche sont moins associés à la violence que d'autres disciplines? Cela a-t-il à voir avec le fait que certains sports, comme le football ou le hockey

sur glace, enseignent à dépasser la distance physique minimale? Aller vers le corps de l'autre est jugé de façon extrêmement négative dans notre culture. Or c'est ce qu'inculquent ces disciplines de manière ciblée. J'imagine que cela peut à son tour réduire l'inhibition en termes de violence face aux autres.

Karin Moser: Cet apprentissage visant à aller physiquement vers l'adversaire, cette expérience de proximité, d'abolition de la distance, pourraient avoir l'effet opposé. Peut-être que cela apprend justement aux adolescents à respecter, en dehors du sport, cette distance physique. On peut douter du fait qu'un contact physique accru dans le sport réduise ce respect de la distance. Un petit enfant, par exemple, n'apprend qu'il peut blesser un autre qu'à partir du moment où il le frappe et que celui-ci se met à pleurer. Et qu'il doit donc faire attention...

Certainement, mais les résultats n'étayent pas cette hypothèse. Je me demande si le fait d'apprendre à aller vers quelqu'un ne réduit pas aussi l'inhibition sur le plan de l'agression. Cela me paraît assez logique. Reste à savoir pourquoi les différentes disciplines ont des effets si divers...

Anton Lehmann: Elles n'ont pas vraiment d'effets divers, elles attirent simplement des personnes différentes. Face à cette stigmatisation ou à l'affirmation selon laquelle elles favoriseraient la violence, les disciplines sportives montrées du doigt se sentent très mal comprises et réagissent en conséquence. En fait, ce sont elles qui offrent l'espace protégé et propice à l'exercice, permettant de pratiquer l'agressivité dans un cadre réglementé mais aussi d'apprendre à la gérer. Et elles disent, peut-être trop optimistes, que cela a des effets positifs sur le développement de la personnalité des adolescents.

C'est sans doute plus important, mais cela n'explique pas la réduction de l'inhibition. Un autre point concerne l'apprentissage du respect de règles. Peut-être devrait-on mettre plus l'accent sur cet aspect et moins sur la compétition. Une stratégie envisageable pour les associations sportives.

Anton Lehmann: Mais c'est justement l'élément central des disciplines visées par l'étude. La conformité aux règles ou le fair-play y jouent un rôle majeur et elles enseignent aux adolescents à garder la tête froide dans les situations délicates. Pareil pour les sports de com-

Commentaire

La prévention dans le sport est indispensable

On ne peut pas prendre acte d'une étude en l'accablant de critiques méthodologiques ou en minimisant ses résultats par des pirouettes linguistiques («ce n'est pas le sport qui a un problème de violence mais certaines manifestations sportives»). Le fait est que le sport est aussi confronté à la violence en différentes circonstances et sous diverses formes. Et c'est justement parce que le sport se présente volontiers comme un champ idéal de promotion d'un comportement loyal, auquel sont associés des valeurs et des principes, que nous ne pouvons pas faire porter la responsabilité de la prévention de la violence à d'autres. Le premier pas à franchir consiste en un examen critique des formes de mise en scène. En effet, la manière d'arranger une compétition, de guider les spectateurs ou le choix des rituels peuvent agir sur l'atmosphère et alimenter la disposition à la violence des acteurs. Le sport en soi ne favorise pas la violence, il ne l'inhibe pas non plus, mais il offre, selon les formes de mise en scène, une possible tribune aux personnes enclines à la violence. C'est précisément à ce niveau-là que les clubs de sport et les fédérations doivent assumer leurs responsabilités.

Le comportement des athlètes a aussi valeur d'exemple. Les enfants et les jeunes, en particulier, intériorisent ces comportements – qu'ils soient positifs ou négatifs –, puis les reproduisent sur le terrain de jeu. Et c'est justement parce que le sport éveille en nous des émotions et qu'il nous confronte, dans certaines situations, à des comportements primitifs tels que l'agressivité, le comportement agonistique ou, de manière plus générale, à la disposition à la violence, que nous devons réussir à contrôler notre comportement.

Peut-être que dans notre société moderne – et je me réfère à Schiller – l'homme n'est pleinement homme qu'en sport et est, pour cette raison, plus sous la menace d'un comportement atavique. Tout en sachant que toutes les disciplines et manifestations sportives ne sont pas frappées de la même manière par ces phénomènes violents, les clubs et les fédérations sont néanmoins obligés de se pencher sur ces questions et d'agir concrètement en faveur de la prévention de la violence. Pour le bien du sport.

Walter Mengisen est recteur de la HEFSM et directeur suppléant de l'OFSPO.
Contact: walter.mengisen@baspo.admin.ch

bat: un boxeur a le droit de frapper quelqu'un au visage. C'est réglementé, convenu et souhaité. Mais uniquement dans le cadre d'un tournoi, pas dans la rue. Sinon, il perdrait immédiatement sa licence...
Cette conformité aux règles ou la gestion de l'agressivité seraient d'intéressants sujets d'étude. Mais qu'en est-il de la réalité sportive au quotidien, pas dans les équipes nationales ou les grands clubs, mais dans les ligues inférieures et les clubs de village? Personnellement, j'ai l'impression qu'on insiste trop souvent sur le succès au détriment du respect des règles.

Anton Lehmann: En sport, l'aspect compétition joue un rôle central. Mais c'est aussi un terrain pédagogique. Gagner loyalement, adopter le bon comportement vis-à-vis de l'adversaire battu... Tout cela s'apprend.
C'est exact. Mais il ne suffit pas de se reposer sur les règlements. Ces réflexions pédagogiques doivent aussi être appliquées dans la pratique, à l'entraînement comme en compétition. Et puis il y a la communauté de supporters qui, notamment au football ou au hockey sur glace, provoque des excès de violence. Les fans ne s'intéressent pas aux règles mais au succès de leur équipe. La pression est énorme. Sans vouloir diaboliser ces disciplines, il faut admettre que le sport n'a pas toujours un effet préventif sur la violence. Je ne suis pas engoncé dans une mentalité empreinte d'interdictions, loin de là... Mais j'apprécierais que le monde du sport se montre un peu plus sensible au thème de la violence. Autrefois, on disait que «l'activité sportive est bonne a priori, qu'elle permet de se défouler et de diminuer l'agressivité». Cette thèse ne se vérifie pas.

Anton Lehmann: Elle ne se vérifie pas automatiquement. Mais le sport peut tout de même servir de soupape. Il permet de favoriser, dans un espace protégé, la canalisation de l'agressivité, à condition de l'orchestrer correctement, ce qui dépend aussi des moniteurs et des entraîneurs. Si ces derniers n'ont que le succès en tête et apprennent déjà à un jeune de 12 ans à commettre des fautes grossières, il y a un problème... Toutefois, les disciplines dites «favorisant» la violence se sentent incomprises. De manière générale, nous constatons que ce sont justement ces disciplines qui œuvrent le plus en matière de prévention de la violence. De fait, elles ont affaire à des jeunes se trouvant dans une phase de développement critique, qui choisissent un sport par intérêt et enthousiasme. La prévention de la violence est un point important de leur travail...
C'est une thèse intéressante. Je ne nie pas que le basketball ou le football soient d'importants canaux d'intégration. Seulement, la thèse de la catharsis – pour simplifier: se libérer de son agressivité par le sport – ne vaut qu'à très court terme. Après la douche, les sportifs ont évacué leur énergie, certes, mais cela ne dure pas. Vraisemblablement, l'activité physique ne contribue pas, en soi, à atténuer la violence. Le fait d'aller chercher des jeunes dans la rue et de leur faire pratiquer une activité structurée a certainement des effets positifs. Mais on n'a jamais évalué correctement ces programmes et projets! C'est une de mes frustrations. Cela me fait penser à des représentants de l'industrie pharmaceutique qui proposeraient des médicaments jamais testés. Je suis convaincu qu'il existe aussi des projets qui peuvent être néfastes.

Karin Moser: Il serait intéressant de voir ce qu'il serait advenu de ces adolescents s'ils n'avaient pas participé à de tels projets ou programmes...
Vous pointez le doigt sur le problème. Nous ne le savons pas! Il serait essentiel de faire des tests, mais pas pour réunir des arguments de vente, ni pour démolir des projets préventifs bien intentionnés. Peut-être en viendrait-on à des conclusions comparables à celles de l'hypothèse précédente sur le football, à savoir qu'on devrait plus veiller à l'application des règles.

Ce que je trouve particulièrement grave, c'est qu'on propose des sports de combat aux «jeunes caïds» dans les centres de détention pour mineurs. C'est inadmissible! Je me souviens du dossier d'un meurtrier. Après avoir purgé sa peine, il a commencé à faire du kick-boxing et racontait l'apaisement que cela lui procurait. Peu après, il a de nouveau tenté d'assassiner une femme.

Certes, ce genre d'anecdotes ne prouve rien. Mais que des adolescents qui ont commis des actes de violence se retrouvent dans un établissement de détention où ils apprennent à se battre plus efficacement, c'est vraiment incroyable! Et ce, sans que les effets aient jamais été évalués. Tout porte à croire que cela ne fait pas baisser l'agressivité, mais au contraire la renforce.

Commentaire

Un phénomène multifactoriel

Tous les phénomènes sociaux ont leur reflet dans le sport. La violence aussi. Qui connaît les multiples exigences des disciplines sportives sait que la relation entre comportement violent et sport dépend fortement de la discipline sportive. Pourquoi en est-il ainsi? Les personnes ont des intérêts et des motivations divers et, pour les satisfaire, elles choisissent un sport qui leur convient. La recherche de la diversité, de nouvelles expériences et de tension – ce que les spécialistes appellent «Sensation Seeking Motiv» – est une motivation importante. Et il est admis que celle-ci est liée à un comportement délinquant. Selon l'étude sur la délinquance juvénile dans le canton de Saint-Gall, les disciplines sportives qui offrent cette diversité et cette tension entretiennent également un rapport étroit avec la violence. Les individus avec une «Sensation Seeking Motiv» élevée choisissent de préférence une discipline avec un «potentiel de tension» élevé, ce qui indique plutôt un effet de sélection que de socialisation. Que se passerait-il alors si ces individus avec une «Sensation Seeking Motiv» élevée ne s'adonnaient pas à une activité sportive? Leur comportement violent serait-il exacerbé?

Je ne pense pas que le sport en soi inhibe la violence. Cela dépend beaucoup de la manière dont le sport est pratiqué. Des études le confirment: lorsque le sport augmente le bien-être, le rapport à la violence est influencé et ce dernier influe à son tour sur le comportement violent.

La violence est en outre un phénomène multifactoriel: les personnes et les variables environnementales jouent un rôle. La frustration peut, par exemple, déboucher sur un comportement violent, au même titre que la gratification obtenue à travers la violence. L'étude de l'Université de Zurich confirme non seulement que le sport en soi n'inhibe pas la violence, mais également que cela dépend de la manière dont le sport est pratiqué. J+S et les fédérations sportives œuvrent pour que les diverses formes de mise en scène soient également utiles pour toute la société. La présente étude doit servir d'électrochoc pour maintenir, voire intensifier ces efforts. En revanche, il n'est pas approprié de parler de disciplines sportives «favorisant» ou «inhibant» la violence.

Daniel Birrer est responsable de l'unité «Psychologie du sport» à la HEFSM.
Contact: daniel.birrer@baspo.admin.ch

Anton Lehmann: Admettons-le. J'aimerais encore faire une remarque sur deux projets de prévention: autant «Midnight Projets Suisse» (voir p. 28) que le programme «cool and clean» ont pu obtenir le financement nécessaire parce qu'ils sont évalués. Dans les projets Midnight, on réfléchit en outre à la «bonne» mise en scène du sport, pour que celui-ci agisse comme il le pourrait. L'autre aspect, concernant les sports de combat, suscite un immense débat. Il y a également des évidences qui montrent que les sports de combat non axés sur la mise K.-O. de l'adversaire ont des vertus préventives. Il faut faire la distinction entre des disciplines telles que le judo, le tai-chi, l'aïkido et la boxe thaïlandaise ou le combat libre. Ce sont des mondes complètement différents!

Peut-être faut-il effectivement reconnaître que tout dépend de la variante choisie. Malgré tout, dans le domaine de la justice des mineurs, on s'oppose aux évaluations expérimentales. Par conséquent, nous n'avons pas de base pour pouvoir dire quels programmes ou éléments ont un effet positif ou négatif.

Anton Lehmann: La diversité des méthodes dans les sports de combat, les possibilités de transmission et les exercices de régulation des émotions se prêtent particulièrement au développement de stratégies privilégiant le respect en cas de conflit. Je cite une réaction d'un responsable des sports de combat: «Même dans un état d'agitation, un combattant tient toujours compte de la santé de son adversaire. Bien que le succès personnel soit au premier rang, l'adversaire doit être considéré et on ne doit pas lui porter atteinte. Cette attitude est transmise par les nombreux entraîneurs de différents sports de combat comme le karaté, le kung-fu, la boxe contact léger ou encore le kick-boxing».

Cette réaction est intéressante et j'en prends volontiers note. Mais alors, les jeunes qui pratiquent un sport de combat devraient être moins enclins à la violence. Ou en tout cas pas plus. Au cours de ma longue carrière, j'ai été confronté à bon nombre de controverses de ce type et je constate que lorsque les corrélations sont si importantes, le résultat est généralement juste. Une expérience ne changerait donc pas grand chose. Dans le cas de faibles corrélations, comme pour le football, je veux bien croire que cela s'annulerait éventuellement si l'on tenait compte des personnes qui le pratiquent. Mais pas pour les sports de combat.

Anton Lehmann: Un dernier mot pour conclure: je pense que votre étude a fait bouger pas mal de choses. Il y a un besoin d'explications. Vos résultats sont certainement précieux pour le sport...

Je qualifierais l'étude sur la délinquance juvénile de Saint-Gall de «coup d'envoi». Elle nous a montré que certaines disciplines sportives ont une influence sur les actes de violence. L'essentiel pour moi, c'est de continuer à développer les aspects positifs et d'endiguer autant que possible les aspects négatifs. Maintenant, c'est aux spécialistes du sport de jouer. Je crois que le sport recèle un énorme potentiel de recherche en matière de violence. Les programmes scolaires sont beaucoup mieux évalués, avec des centaines d'expériences. Quand les résultats ne sont pas réjouissants, il convient de s'interroger et de développer de nouvelles approches. Polémiquer contre la recherche, comme l'ont fait des années durant les lobbies du tabac ou de l'armement, n'apporte rien et nuit même à l'entreprise. Il est réjouissant de voir que, jusqu'à présent, les responsables sportifs ne sont pas tombés dans le piège. La discussion est lancée et les déclarations provenant du monde du sport sont très objectives et réfléchies. ■

Agressivité conforme au règlement

De nombreux champs d'application sportifs, dont font partie les disciplines sportives critiquées dans l'étude de Martin Killias, offrent de bonnes possibilités d'apprendre à gérer la violence de manière constructive. Une agressivité conforme au règlement est par ailleurs indispensable et souhaitée: sans celle-ci, aucun objectif ne peut être atteint et l'idée même de la compétition – se mesurer aux autres – serait vidée de sa substance. Les différentes règles de comportement et de jeu – par exemple celles régissant les contacts physiques – fixent la limite entre agressivité convenue et violence non désirée. Les rituels (salutations, tirage au sort, liesse, réconciliation, fin de rencontre) contribuent grandement à un comportement civilisé à l'égard de ses adversaires et de ses partenaires.

Il est fondamental que les forces acquises à l'entraînement et en compétition ne soient pas transférées de façon abusive dans les situations de la vie quotidienne. Pour de nombreux jeunes, la compétition est un «jeu sérieux» et fascinant qui se déroule dans un cadre réglementaire précis. Cette confrontation, combinée avec des émotions intenses, est la plupart du temps un moyen suffisant pour évacuer, respectivement canaliser la violence. Pour les quelques jeunes qui, au contraire, glorifient et utilisent la violence et la haine comme outil de résolution des conflits, une instruction et un accompagnement supplémentaires sont nécessaires.

Martin Killias est titulaire de la chaire de droit pénal, de procédure pénale et de criminologie à l'Institut d'études juridiques de l'Université de Zurich, co-directeur de l'Institut de criminologie et directeur de l'étude portant sur la «délinquance juvénile dans le canton de Saint-Gall».

Anton Lehmann, licencié en sciences humaines et sociales, est responsable de la section «Prévention et intégration» à la Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM.

Karin Moser, licenciée en psychologie pédagogique, est assistante de recherche au Centre de compétences Intégration par le sport à la HEFSM.